

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration. **Mardi 19 mars 2002 École de Châtillon**

Étaient présents : V. BLIN, V. CARAMIGEAS, M. DALGALIAN, C. LONJOUT, J.P. CHEVALIER, A. GAUFRETEAU, J. REMONDIERE, E. SURAUT

1 – Bulletin N°15 :

Nous procédons à la répartition du bulletin. Charge à chacun de le diffuser en demandant à nos adhérents d'en faire copie pour les RASED.

2 – Site de l'AME :

Nous confirmons la répartition des tâches attribuées lors de la dernière réunion à chaque membre du C.A. Leur rôle est surtout un rôle de relecture, de vérification, permettant ainsi de prévenir Jean-Pierre en cas de modification à apporter. Lui seul reste en mesure de modifier le contenu de notre site.

3 – Nos remarques sur différents textes ou propositions :

La FNAME a pour projet de collecter les impressions, commentaires et remarques de toutes les associations concernant quatre thèmes en particulier :

- La circulaire sur « le plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage »
- Les évaluations GS et CP, mises en place à la dernière rentrée
- Le projet de texte AIS
- L'aide en classe

Certains membres de l'AME se sont déjà « penchés » sur ces questions, et ont proposés quelques remarques. Nous proposons que ces remarques soient disponibles sur notre site et que chaque adhérent qui le souhaite puisse ajouter ses propres commentaires.

Tous ces avis seront ensuite rassemblés dans une synthèse qui sera envoyée à la FNAME, pour la mi-mai.

4 – FNAME :

. Alain nous rappelle la création de commission, chargée de réfléchir et de collecter toutes les remarques concernant les points évoqués en 3. Le résultat des différentes synthèses fera l'objet d'articles dans le prochain bulletin de la FNAME.

. D'autre part, la FNAME a pour projet de travailler en collaboration avec un chercheur, Jean-Jacques GUILLARMET, à l'élaboration d'une grille d'observation et d'analyse visant à faciliter les échanges entre le maître de la classe et le maître E.

Le dispositif commencerait par une première rencontre entre Guillarmet et les représentants d'associations volontaires (la FNAME lance un appel à candidature sur son site).

Une fois les associations volontaires retenues, le travail s'engagera. Il nécessitera sans doute deux à trois ans de collaboration au cours desquelles les associations s'engagent à participer aux différentes réunions, « tester » les différents dispositifs et faire part de leurs analyses.

Les « rubriques » retenues au départ pour la réflexion sont les compétences scolaires, les compétences cognitives, les compétences affectives et relationnelles, les compétences sociales

Après réflexion, l'association décide de se porter volontaire et s'engage à :

- soutenir, seconder, et proposer un relais à Alain s'il le souhaite
- avoir suffisamment de collègues volontaires pour tester les différents outils
- prendre en charge les coûts de transport liés aux différents déplacements, et ce pour la durée de l'expérience (a priori trois années)

5 – rencontre avec l'IA :

Suite à la parution en février de la circulaire concernant « le plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral et écrit », il nous paraît indispensable d'entamer aujourd'hui une réflexion collective sur la mise en œuvre de ce plan au niveau du département.

Il nous semble indispensable que Monsieur l'Inspecteur d'Académie réunisse les différents personnels concernés (Enseignants, membres des RASED, Inspecteurs de l'Éducation Nationale, médecins scolaires) afin de faire le point sur nos pratiques actuelles et de nous accorder sur la mise en œuvre de ce nouveau plan.

Nous décidons de commencer par un contact avec les deux autres associations départementales (psychologues et rééducateurs). Valérie se charge de les contacter et de leur soumettre notre proposition. En cas d'accord, nous solliciterons collectivement une entrevue auprès de l'IA.

De plus, cette entrevue pourrait être l'occasion d'aborder la question des frais de déplacement et de leur remboursement. On sait que certaines circonscriptions sont amenées à prendre des décisions afin de ne pas dépasser l'enveloppe (telles que décider de ne plus aller dans certaines écoles trop éloignées, trop petites, ...).

L'une des conséquences est l'injustice avec laquelle sont traités les élèves. Une autre est le risque de dérive qui pourrait voir certains maîtres E bloqués dans des écoles et amenés à faire autre chose que ce que sont leurs missions prioritaires (prévention et aides spécialisées aux élèves les plus en difficulté).

6 – PAF :

Cathy KERVICHE nous a confirmé que nos propositions, en terme de formation, avaient bien été transmises et qu'elles seront, sans doute, inscrites au PAF. Notons que ces formations étant maintenant académique, le nombre de places réservées à chaque département baisse.

7 – groupe Sud :

La prochaine réunion de travail est prévue à Celles, le jeudi 25 avril, à 17H15.

Enfin, Claudette attire notre attention sur courrier du ministère traitant de l'utilisation des maîtres supplémentaires dans les écoles (maîtres de soutien, maîtres animateurs, maîtres coordinateurs,...). Il semblerait que ce courrier puisse éventuellement représenter un danger pour les maîtres E. Nos collègues en formation s'en sont émus. Claudette suit l'affaire.

José est chargé de faire un courrier au lycée Pérochon afin de savoir où en sont nos relations et si l'on peut envisager ou non de refaire nos réunions là-bas.

**Le prochain CA est prévu mardi 30 avril, à 17H30,
à l'école de Chatillon**